



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pays du Sahel

Question écrite n° 85792

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la crise alimentaire au Sahel. La faiblesse des pluies de 2009 y ont entraîné une crise agricole provoquant elle-même une crise alimentaire. Face à des risques extrêmement élevés de malnutrition aiguë pouvant générer de nombreux morts, il lui demande si l'État français va intervenir et dans quelles mesures.

Texte de la réponse

Des déficits importants de production de céréales, de cultures de rente et de fourrages enregistrés en 2009-2010, associés à des niveaux élevés des prix, ont entraîné une crise alimentaire grave dans le Sahel, principalement au Niger et au Tchad et dans une moindre mesure au nord-est du Mali et du Burkina Faso et dans certaines régions de Mauritanie. La situation nutritionnelle, déjà préoccupante et structurellement mauvaise, s'aggrave, en particulier pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes. En complément de la réponse des autorités et des autres donateurs, la France a mobilisé en 2010 plus de 10 Meuros à ce stade pour répondre à cette nouvelle crise alimentaire dans le Sahel : 4,2 Meuros au Niger, 3 Meuros au Tchad, 1,15 Meuros en Mauritanie, 1,17 Meuros au Burkina Faso, 1 Meuros au Mali et 0,15 Meuros au Togo. La France a également favorisé la coordination de la réponse internationale et notamment européenne en incitant la Commission à mobiliser des fonds additionnels pour répondre à cette situation. En 2011, la France a également financé des opérations d'assistance alimentaire dans les pays de la région sahéenne afin de contribuer au rétablissement des conditions d'existence des populations vulnérables. Un million d'euros a ainsi été affecté au Burkina Faso, 1,32 Meuros à la Mauritanie, 600 000 euros au Mali, 2,5 Meuros au Niger et 3 Meuros au Tchad. Par ailleurs, compte tenu de la fragilité structurelle des pays sahéens (extrême pauvreté, conditions agro-écologiques, malnutrition endémique), la région reste vulnérable aux chocs et il convient d'investir à moyen et long terme dans le renforcement des moyens d'existence, l'amélioration de la situation nutritionnelle et le développement des capacités de prévention et de gestion des crises. Au-delà des actions d'urgence d'aides alimentaire et humanitaire, la France s'engage également en faveur de l'amélioration durable de la sécurité alimentaire des pays sahéens au travers d'un programme régional de l'Agence française de développement doté de plus de 10 Meuros.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85792

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8410

Réponse publiée le : 9 août 2011, page 8515